

ASSEMBLÉE NATIONALE

27 novembre 2025

PROJET DE LOI DE FINANCEMENT DE LA SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2026 - (N° 2141)

Rejeté

N° AS315

AMENDEMENT

présenté par

Mme Lebon, M. Monnet et les membres du groupe Gauche Démocrate et Républicaine

ARTICLE 20 SEXIES

Supprimer l'alinéa 9.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à supprimer l'introduction par le Sénat des troubles à l'ordre public dans la liste des critères d'évaluation de l'expérimentation des Haltes soins addiction (HSA). En effet, un tel critère ne relève pas d'une évaluation en santé publique.